



Championnat Départemental de Tir à l'Arc Haute-Loire – TIR à 18 m

Invitation & Sélection

Le Comité départemental invite les archers au championnat d'arc 18 m, qualificatif pour les étapes régionales et nationales, le dimanche 25 janvier 2026 à Espaly-Saint-Marcel (Halle des Orgues).

Pour s'inscrire, chaque participant doit avoir réalisé au moins trois scores lors de la saison salle 2025/2026, dont deux dans le département.

Programme

Greffé	Volées d'échauffement	Début des qualifications	Pause midi	Phase finale (duels)	Remise des récompenses
8h30	9h	5 min après les volées d'échauffement	12h30 à 13h30	14h à 17h	17h30

Les horaires sont communiqués à titre indicatif. Le contrôle du matériel sera réalisé durant la période d'entraînement. Les tenues portées devront strictement respecter le règlement de la FFTA.

Déroulement de la Compétition

Matin : Qualifications

Le tir de qualification s'effectuera sur des blasons triples verticaux de 60, des blasons triples type Vegas 40, des blasons entiers 40 ou 60 pour les barebows, ainsi que sur des blasons de 80 pour la catégorie U11. La liste des archers qualifiés pour les phases finales sera affichée à l'issue du tir compté du matin.

Après-midi : Phases finales

Les phases finales s'organiseront sous forme de duels, utilisant des blasons triples Vegas et des blasons de 80 pour les U11. Seuls les archers départementaux inscrits au championnat de Haute-Loire pourront y participer. Les classements des matchs seront établis en fonction des scores obtenus durant la session qualificative du matin.

Récompenses

Les trois premiers archers de chaque catégorie recevront un trophée remis par le Comité Départemental de Tir à l'Arc lors de la cérémonie des podiums clôturant la compétition. Le(la) vainqueur(e) de chaque catégorie se verra décerner le titre officiel de Champion(ne) départemental(e) de tir à 18 mètres.

Restauration

Un service de buvette sera proposé sur place. Il sera possible de réserver un repas au tarif de 15 € par personne. La pré-réservation est obligatoire avant le 18 janvier 2026 (indiquer : « repas + votre nom » dans le virement), la validation du repas se fera lors du paiement par virement bancaire OBLIGATOIRE avant le 21 janvier 2026. Aucune réservation et aucun paiement ne seront acceptés sur place.

Menu Plat + dessert : Saucisse aux lentilles et tarte aux pommes.

IBAN : FR76 1450 6014 2052 5108 5900 021

BIC : AGRIFRPP845

Nom : Les archers du Velay

Inscriptions

Les pré-inscriptions au championnat devront impérativement être soumises avant le 18 janvier 2026, exclusivement par courrier électronique à l'adresse suivante : archersduvelay@hotmail.fr.

La validation des inscriptions sera au plus tard le 21 janvier 2026

TARIFS:

11€ pour les adultes

8€ pour les jeunes



Comité départemental de tir à l'arc de Haute Loire Association loi 1901 N° W432000531

Siège social: Hôtel de ville 43210 Bas en Basset

Adresse correspondance: Isabelle Mercier 78, route de Beauzac 43210 Bas-en-Basset

port. 06.08.26.51.70 Courriel zab.mercier@hotmail.com

Site interne <http://tiralarc43.sportsregions.fr43>